

Les fouilles de Saint-Maurice

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **13 (1905)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-14018>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES FOUILLES DE SAINT-MAURICE

Le chanoine Pierre Bourban, le savant archéologue de St-Maurice, donne les renseignements suivants sur sa dernière campagne de fouilles sur l'emplacement de l'ancienne basilique :

Comme je l'ai promis, je vais conduire le lecteur, amateur d'antiquités chrétiennes, à l'endroit où fut l'autel des dernières basiliques, et où les visiteurs du xvi^e siècle virent encore des mosaïques qui excitèrent leur admiration.

A 8 mètres 70 des restes du jubé, et à 39 mètres de la superbe tour romane restée debout au milieu de tant de ruines, mais dont la base de la flèche réclame une prompte restauration, il y a, au milieu du chœur, un grand marbre jurassique utilisé des constructions romaines comme tous les autres marbres du pavé.

Au centre, il y a une croix, qui traverse le marbre de part en part. Ce devait être, non pas la table d'autel elle-même, mais le pavé limité par les colonnettes qui supportaient l'autel. Et l'autel du moyen âge n'était pas l'autel de notre époque. Il y en avait un premier, au milieu du chœur, à la table supportée par des colonnettes avec un gradin et un crucifix ; puis un second, celui des reliques, placé au fond de l'abside.

Dans les églises monastiques, nous dit Viollet-le-Duc, il y avait presque toujours l'autel matutinal, qui était celui où se disait l'office ordinaire, placé à l'entrée du sanctuaire, au bout du chœur des religieux, et l'autel des reliques, posé au fond du sanctuaire et sous lequel étaient conservées les châsses des saints.

Mais, avant que le second nous dise ses révélations, mises au jour par les dernières fouilles, arrêtons-nous au premier.

C'est là que les auteurs du xvi^e siècle ont vu des mosaïques attribuées aux Romains.

J'ai donné déjà le passage de Stumff. — Simler, dans sa *Descriptio Vallesiae*, dit qu'il y a dans une chapelle de l'église abbatiale trois colonnes antiques. Deux sont conservées et portent l'arc triomphal de l'église actuelle. Simler nous parle, en outre, d'un pavé de mosaïque aux couleurs variées : *et penes summam aram pavementum tessellatum variegati coloris*.

Tout a été retrouvé. C'était une ornementation de pavé d'un effet splendide, à droite et à gauche de l'autel. Mais ce ne sont point des mosaïques.

Nous sommes en présence d'un marbre antique, aux brillantes couleurs et aux riches nuances, transporté d'Afrique ou d'Asie, et installé dans notre église comme un oiseau de paradis dans nos Musées.

C'est une sorte de pâte, d'un rouge vif, dans laquelle sont engagés des marbres de diverses nuances, mais dont la plupart paraissent être de l'albâtre. Il appartiendra à de savants spécialistes de déterminer la provenance et la formation géologique de ces marbres.

Ce riche pavé, placé des deux côtés du maître-autel, est formé de plaques de dimensions différentes. Des trois plaques placées à droite, il y en a une qui mesure 1 m. 90 de long sur 0,70 de large et 0,10 d'épaisseur. Celles de gauche ont été en grande partie brisées sous l'éboulement de 1611 ; et toutes ont perdu leur poli dans les incendies qui ont dévasté les églises. Des fragments ont été polis et déposés au Musée des fouilles. Ils nous donnent une idée de la beauté de ces marbres.

Une question se pose ici. Qui a encadré ces marbres dans le pavé composé lui même de marbres antiques ? Stumff, le visiteur du xvi^e siècle, nous dit qu'ils proviennent d'un palais romain construit en ce lieu et ruiné par les Burgondes

et les Francs. Mon opinion est que Charlemagne les a placés à l'endroit où nous les ayons retrouvés. Voici sur quoi je puis baser mon affirmation. La première église fut adossée au rocher au iv^e siècle, et les traces du toit sont encore visibles. Puis, à partir du vi^e siècle, il y eut de nouvelles constructions ; les absides de trois églises, construites dans le haut moyen âge et tournées vers l'Orient, ont été mises au jour dans les fouilles. Au viii^e siècle, les Sarrasins relevèrent la tête, prirent l'offensive, et remontèrent la vallée du Rhône. A Saint-Maurice, ils brûlèrent l'Abbaye et son église.

Or, Charlemagne avait vu un des conseillers de sa cour, son parent, saint Althée, quitter le monde et se faire moine à l'île-Barbe, près de Lyon.

La puissance grandissante du roi de France en Italie exigeait un passage assuré à travers le Valais. Et cette préoccupation de s'assurer une entière sécurité sur la route qui traverse la gorge de Saint-Maurice et le Valais, nous la retrouvons la même chez les trois grands génies militaires : César, Charlemagne et Napoléon.

C'est ainsi que Charlemagne fit sortir saint Althée de son monastère pour le nommer abbé de Saint-Maurice et évêque de Sion. Le saint prélat, tout en servant fidèlement les intérêts de son souverain, ne négligea pas ceux de son abbaye. On sait du reste la vénération dont le roi Charles entourait les saintes reliques et la grande part qu'il eut dans la renaissance de l'architecture en France.

Pour favoriser ce mouvement, le pape Adrien avait permis au saint empereur romain d'enlever à un célèbre palais ruiné de Ravenne ses mosaïques et ses marbres. Or, Charlemagne avait fait reconstruire le couvent et l'église de St-Maurice. A mon avis, c'est à cette restauration du monastère qu'il faut attribuer la construction de la tour jusqu'à la fenêtre géminée de la tribune ; les huit piliers récemment dégagés

des murs du Martolet, qui se composent de matériaux absolument romains, de cipolin et de marbre jurassique; puis aussi le pavé qui nous occupe, à l'exception de sa partie antérieure exhaussée plus tard.

Et si le pourtour de l'autel était si magnifiquement décoré, on peut se demander ce que devait être l'autel lui-même? Il était digne de la piété et des largesses de Charlemagne. Le saint roi avait, en effet, gratifié l'église des Martyrs d'une table d'autel en or, enrichie de pierres précieuses, du poids de 66 marcs.

Ce monument, dont l'archéologie et l'église de Saint-Maurice d'Againe pleurent encore la perte, a été, au XII^e siècle, livré au duc de Savoie, Amédée III, pour subvenir aux dépenses énormes que réclamait son départ pour la Croisade. Une cause si sainte pouvait seule légitimer une pareille aliénation.

Dans un prochain voyage à travers les fouilles de Saint-Maurice, nous descendrons à quelques mètres au-dessous du pavé du chœur, pour visiter les constructions du VI^e siècle; et nous remonterons pour aller à l'emplacement du second autel, au fond de la basilique carlovingienne.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* * Dans la dernière séance de la **Société d'histoire de la Suisse romande**, qui a eu lieu le 30 novembre 1904, à Lausanne, à l'Ecole Vinet, M. H. de Molin, conservateur du Musée archéologique, a fait circuler de magnifiques photographies tirées par M. le pasteur Vionnet des fresques du XVI^e siècle découvertes cet automne au narthex de la Cathédrale. Ces fresques, qu'un écusson fait supposer avoir été commandées par un chanoine de Cojonnex — la réflexion est de M. Dupraz, d'Echallens — représentent le mariage de la Vierge, la légende du bâton de Saint-Joseph qui se transforma en un lis fleuri, et enfin l'Annonciation. La peinture est remarquablement gracieuse. Ces fresques sont au nombre de